

## Compte rendu du conseil municipal du lundi 10 janvier 2022

Ouverture de la séance du conseil municipal : 18h09

Philippe THOMAS est désigné secrétaire de séance.

Présents : Marc LIOTARD, Philippe THOMAS, Colette LORME, Jean-Paul FAURE, Annkatrin JEPSEN, Marie-Chantal MARCEL, Jérôme ROUX, Yves CHAUVIN et Alain BERHAULT

### 18H10 – Signature de la feuille de présence

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'ajout de 2 délibérations à l'ordre du jour :

- Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet (jusqu'à 10% du temps de travail, pas d'impact sur l'affiliation CNRACL)
- Acquisition d'un défibrillateur

Approbation du compte rendu du conseil municipal du lundi 6 décembre : sans remarque, il est adopté à l'unanimité.

### 1 – Adhésion à la Compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme – SDED :

M. le Maire expose que dans le but d'aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan de transition énergétique, Territoire d'énergie Drôme – SDED engage un dispositif d'accompagnement aux études et aux investissements d'économies d'énergie dans le patrimoine bâti public.

Les collectivités membres de Territoire d'Énergie Drôme - SDED peuvent adhérer à cette compétence pour remplir leurs obligations.

L'adhésion à la compétence Efficacité Energétique de Territoire d'énergie Drôme – SDED, à raison de 0.20 €/hab. pour une population totale de 472 habitants (chiffres INSEE en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021), coulera 94.40 € à la commune. Elle est renouvelée par tacite reconduction chaque année civile sur une durée minimum de trois ans.

La commune étant adhérente aura droit à 50 000€ de subvention sur les travaux d'économie d'énergie sur 3 années glissantes.

Adoptée à l'unanimité

### 2 - Epicerie – Remplacement du moteur du rideau métallique :

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'un des rideaux métalliques de l'épicerie ne fonctionne plus et qu'il est nécessaire de remplacer le moteur de celui-ci. Le devis de l'entreprise Menuiserie Grosjean est d'un montant de 1 974.16 € HT soit 2 368.99 € TTC.

Adoptée à l'unanimité

### 3 – Modification de temps de travail pour un emploi à temps non complet :

M. le Maire rappelle la demande de notre agent technique de modifier son temps de travail. Il souhaite passer de 30 h à 28h hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le tableau des emplois de la commune est donc modifié en conséquence.

Adoptée à l'unanimité

### 4 - Acquisition d'un défibrillateur :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'acquérir un défibrillateur entièrement automatique qui sera installé entre la mairie et la salle des fêtes. Plusieurs devis vont être demandés. M. le Maire

propose que le budget maximum pour ce projet soit de 3 500 € HT et acceptera le projet du moins disant. Il faudra se renseigner pour une assurance spécifique.

Adoptée par 7 voix pour et 2 abstentions

**Questions diverses :**

- Réunion bilan du fonctionnement du conseil municipal initialement prévue le 17 janvier à 18h00 repoussée le lundi 24 janvier à 18h00.
- Salle des archives : l'idée est de la vider complètement. Jaky va équiper le local du corbillard d'étagères murales et le comité des fêtes va y transférer ses affaires. Une proposition d'une ouverture au public le 12 mars pour récupérer différents livres, romans ou ouvrages présents. Le stockage peut être réalisé dans d'autres bâtiments municipaux (cave sous l'épicerie...).
- Toilettes sèches : les subventions départementales pour 50% sont acceptées. La région ne subventionne pas les 30% demandés. Reste à charge pour la commune 6 045€ HT. L'approvisionnement en copeaux de bois se fera auprès de artisans locaux.
- Panneaux photovoltaïques à côté de la STEP : une centrale de 400 KWc est installable sur le terrain. Le raccordement reste à vérifier (Enedis). Enercoop reste intéressé mais sans augmentation de loyer. Rencontre prévue avec Acoprev pour la création d'une nouvelle structure qui permettrait une solution d'autoconsommation collective.
- Réunion préparatoire au Conseil Municipal des Jeunes le 15 janvier à 10h30 à la salle des fêtes.

Fin du conseil à 19h18

Le Maire,  
Marc LIOTARD

Les conseillers municipaux



The image shows a handwritten signature, a large capital letter 'M', in black ink. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'ROCHE ST SECRET-BECORNIE' around the top edge and '26770 DRÔME' around the bottom edge. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun above.